



Comprendre les enjeux liés à la biodiversité

Dès 1992, la sauvegarde de la biodiversité s’invitait au cœur des débats avec la signature de la Convention pour la Diversité Biologique⁽¹⁾ lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro. Depuis, l’urgence climatique a relayé cette préoccupation pourtant essentielle au second plan. Alors qu’une prise de conscience collective tend toutefois à s’opérer, comment appréhender ce concept aux imbrications tentaculaires ?

Une terminologie aux implications multiples

Contraction des termes “biologique” et “diversité”, “biodiversité” signifie “diversité du vivant” et désigne la pluralité des espèces et des écosystèmes. Si ce concept s’avère relativement simple à définir, il se révèle bien plus difficile à appréhender puisqu’il englobe l’ensemble des espèces (micro-organismes, végétaux, animaux) amenées à cohabiter au sein d’un même milieu. L’hétérogénéité est telle, qu’il est extrêmement difficile d’en saisir toutes les nuances. Ces organismes, dont la diversité est source de résilience, nouent des relations d’interdépendance (absorption de CO₂, chaîne alimentaire, pollinisation...) qui contribuent au maintien d’un équilibre souvent fragile qu’une seule rupture peut irrémédiablement briser.

Biodiversité et climat : une seule et même cause

Sauvegarde de la biodiversité et atténuation du changement climatique sont deux problématiques fondamentalement liées. La biodiversité se voit nécessairement affectée par le dérèglement climatique et ses conséquences (sécheresse, fonte des glaces, montée des eaux...) qui perturbent des équilibres de plus en plus précaires et nuisent à l’ensemble des espèces, l’Homme y compris. De l’autre côté, les dégâts provoqués au sein des écosystèmes (déforestation, surpêche, pollution des cours d’eau...) ont un impact significatif sur la régulation du climat. La destruction de la forêt amazonienne constitue certainement l’exemple le plus significatif. Chercher à agir sur l’un en négligeant l’autre risquerait d’en diminuer sensiblement l’impact.

L’érosion de la biodiversité

Au cours des dernières décennies, les problématiques liées à la biodiversité ont souvent été éclipsées par la question climatique. Le diagnostic n’est pourtant pas moins alarmant, bien au contraire. Dans son ensemble, la biodiversité aurait diminué de 28% entre 1970 et 2008, selon l’indice Planète Vivante du WWF⁽²⁾. Si rien ne change, l’ONU estime que l’urbanisation, la déforestation et les pratiques agricoles actuelles pourraient entraîner la dégradation de 16 millions de km² de terres d’ici à 2050⁽³⁾,

Les trois niveaux d’organisation de la diversité biologique :

- **Diversité écologique :**
diversité des écosystèmes
- **Diversité spécifique :**
diversité des espèces au sein d’un écosystème
- **Diversité génétique :**
diversité des allèles au sein d’une espèce, une caractéristique essentielle pour leur adaptabilité et leur survie

(1) CDB ou convention de Rio : traité international adopté à Rio de Janeiro en 1992 avec pour objectifs principaux : la conservation de la biodiversité, l’utilisation durable de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages découlant de l’exploitation des ressources génétiques.

(2) Source : Rapport Planète Vivante, Biodiversité, biocapacité : faisons les bons choix, WWF, 2012.

(3) Source : Global Land Outlook, Land Restoration for Recovery and Resilience, United Nations, 2022.



soit la superficie de l'Amérique du Sud. De son côté, l'IPBES⁽⁴⁾, équivalent du GIEC⁽⁵⁾ pour la biodiversité, signale que 75% des milieux terrestres et 66% des milieux marins ont été sévèrement dégradés par l'Homme quand 85% des zones humides mondiales ont disparu et 1 million d'espèces se retrouvent actuellement menacées d'extinction. L'organisme a également identifié cinq "pressions" à l'origine de 90% des pertes de biodiversité : la destruction des habitats terrestres et marins, la surexploitation des ressources, le changement climatique, la pollution ou encore les espèces exotiques envahissantes. Des pressions essentiellement liées à l'activité humaine.

Un maillon essentiel de nos chaînes de valeur

L'Homme, essentiellement à travers ses activités économiques, exerce un impact négatif considérable sur la biodiversité et contribue directement aux cinq pressions identifiées par l'IPBES, que ce soit de manière structurelle ou ponctuelle. Pourtant, la biodiversité joue un rôle primordial pour la santé de l'économie. Cette relation de dépendance a donné lieu à la formalisation des concepts de "services écosystémiques" et de "capital naturel". Les premiers correspondent aux services rendus par la nature (pollinisation, absorption de gaz à effet de serre, filtration de l'eau, etc.), le second, à l'ensemble des actifs naturels renouvelables (animaux, végétaux, etc.) et non-renouvelables (minéraux, etc.) à l'origine desdits services. Si le capital naturel équivaut à un stock, les services écosystémiques se rapportent à une logique de flux, mais tous deux sont intrinsèquement liés à la biodiversité et son déclin engendre un risque économique et financier non négligeable.

Ce que vaut la nature

Pour appréhender la contribution de la nature aux activités humaines, le Forum économique mondial a déterminé que plus de la moitié du PIB mondial, environ 44 000 milliards de dollars⁽⁶⁾, serait potentiellement menacée par la perte de biodiversité. De la même manière, des chercheurs ont pu évaluer la contribution de la biodiversité à différents secteurs économiques. La disparition des pollinisateurs (abeilles et bourdons) menacerait, par exemple, 5% à 8% de la production agricole mondiale⁽⁷⁾ soit, entre 235 et 577 milliards de dollars⁽⁷⁾. Plus d'un tiers de la population mondiale et des pans entiers de nos économies, vouées notamment à répondre à des besoins primaires, dépendent directement de la nature et des composantes, parfois microscopiques, de la biodiversité. Il convient donc de prendre pleinement la mesure de cette dépendance et des répercussions de nos activités afin d'éviter d'engendrer un effet domino difficilement maîtrisable.

Le secteur financier, un levier puissant en faveur de la biodiversité

Dans la continuité de notre démarche d'investisseur responsable et de nos initiatives en faveur du climat, nous avons intégré le groupe de travail de Finance for Tomorrow⁽⁸⁾ sur la thématique de la biodiversité. Nous souhaitons ainsi être en mesure d'appréhender au mieux cette question, de sensibiliser les acteurs économiques vis-à-vis de leur impact et contribuer à faire émerger et à diffuser les meilleures pratiques, voire, à agir en faveur d'une évolution de la réglementation. Nous avons également noué un partenariat avec Carbon4 Finance⁽⁹⁾ et CDC biodiversité⁽¹⁰⁾, deux organismes de référence sur les questions environnementales, afin de mesurer l'impact de nos investissements tout en cherchant à en identifier les principales causes. En ce sens, nous souhaitons définir la méthodologie et les indicateurs les plus pertinents pour permettre la prise en compte des risques et opportunités qui leurs sont liés et, *in fine*, contribuer à diriger les flux financiers vers les acteurs porteurs de réponses concrètes à cet enjeu clé de la transition vers un monde durable.

(4) IPBES : Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques.

(5) GIEC : Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat est créé en 1988 par le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Organisation météorologique mondiale et rassemble 195 membres.

(6) Source : Why the Crisis Engulfing Nature Matters for Business and the Economy, Risk Rising, 2020.

(7) Source : Le rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques, IPBES, 2019.

(8) Organisation française réunissant l'ensemble des acteurs privés, publics et institutionnels de la Place de Paris, désireux de s'engager pour une finance durable.

(9) Cabinet de conseil indépendant spécialisé dans les enjeux énergie et climat.

(10) Filiale de la Caisse des dépôts développant des solutions en faveur de la préservation de la biodiversité.



Avertissements

Document à caractère publicitaire, simplifié et non contractuel. Les informations, commentaires et analyses contenus dans ce document sont fournis à titre purement informatif et ne sauraient être considérés comme un conseil en placement, un conseil fiscal, une recommandation ou un conseil en investissement de la part de Rothschild & Co Asset Management Europe. Les informations/opinions/données contenues mentionnées dans ce document, considérées comme légitimes et correctes le jour de leur publication, conformément à l'environnement économique et financier en place à cette date, sont susceptibles d'évoluer à tout moment. Bien que ce document ait été préparé avec le plus grand soin à partir de sources réputées fiables par Rothschild & Co Asset Management Europe, il n'offre aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations et appréciations qu'il contient, qui n'ont qu'une valeur indicative et sont susceptibles d'être

modifiées sans préavis. Rothschild & Co Asset Management Europe n'a pas procédé à une vérification indépendante des informations contenues dans ce document et ne saurait donc être responsable de toute erreur ou omission, ni de l'interprétation des informations contenues dans ce document.

Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173.

Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites.

À propos de Rothschild & Co Asset Management Europe

Division spécialisée en gestion d'actifs du groupe Rothschild & Co, nous offrons des services personnalisés de gestion à une large clientèle d'investisseurs institutionnels, d'intermédiaires financiers et de distributeurs. Nous articulons notre développement autour d'une gamme de fonds ouverts, commercialisés sous quatre marques fortes : Conviction, Valor, Thematic et 4Change, et bénéficiant de nos expertises de long terme en gestion active et de conviction ainsi qu'en gestion déléguée. Basés à Paris et implantés dans 9 pays en Europe, nous gérons plus de 22 milliards d'euros et regroupons près de 150 collaborateurs. Plus d'informations sur : am.eu.rothschildandco.com



Rejoignez-nous
sur **LinkedIn** 

Retrouvez toutes
les informations sur
am.eu.rothschildandco.com

 **Rothschild & Co**
Asset Management